

Demandes de conseils en tout genre

Par **moinozyon**, le **10/05/2015** à **18:40**

Bonjour à tous !

Etant au lycée (terminale S) et sachant que l'année prochaine je prends la direction de la fac de droit, j'aimerais avoir quelques conseils de personnes ayant vécu (ou vivant) un parcours similaire.

En réalité appréhende un peu pour les cours en amphi (où se lettre, ordi ou stylo,..), la vie étudiante, le droit en général, les autres étudiants (j'ai entendu qu'en médecine c'était un match d'égoïste alors j'espère que le droit sera plus.. Clément !). J'ai lu quelques sujets sur le forum à propos des "révisions" de pré-rentrée donc je pense acheter quelques livres sur l'histoire contemporaine et les bases du droit.

Donc si vous avez un petit conseil ou une astuce pertinente à donner, je suis intéressée.
Merci d'avance à tous !

Par **bulle**, le **10/05/2015** à **21:39**

Bonjour,

Je ne sais pas si vous l'avez déjà lu mais je vous conseille cet article:

<http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Concernant les révisions de pré-rentrée, il y a deux écoles, ceux qui vous diront de vous reposer et ceux qui vous diront de lire quelques livres.

Personnellement, je pense qu'il faut dès le départ, essayer de trouver l'organisation et le mode de révision qui vous convient. N'ayez pas trop d'appréhension concernant la fac, restez organisé et sérieux et tout ira bien.

Par **Alexis91**, le **11/05/2015** à **03:04**

Salut,

Je te conseil de ne lire aucun livre.

Pour l'amphi, la plupart prennent leurs ordinateurs pour prendre les notes, c'est beaucoup

plus facile.

Concernant les révisions de pré-rentree, elles ne sont absolument pas nécessaires.

Je vais juste t'expliquer comment se passe la Faculté, ça t'aidera peut-être à l'avenir. Il y a plusieurs matières, comme au Lycée. Elles ont toute un coefficient, comme au lycée.

Alors, c'est pareil qu'au lycée ? Non, pas du tout :) Au lycée, on suit des cours en salle de classe de 25-30, on fait des exercices, et les matières sont très variées. On est constamment surveillé. On applique en contrôle ses connaissances, et l'acquis de ses exercices faits en classe. Et la somme des contrôles fait une moyenne.

Alors qu'en Fac, la plupart des cours se suivent en amphithéâtre, où il y a du monde, pour écouter les Cours Magistraux (CM). Que vous soyez sur votre portable, que vous soyez en train de jouer sur votre ordinateur, que vous n'écoutez rien, le professeur ne s'en rendra même pas compte.. Ils ne sont d'ailleurs même pas obligatoires. Libre à chacun d'aller où il veut, à quel cours il veut, etc.

De cette "plupart des matières", il n'y a aucun contrôle de connaissance en cours de route. Il y'aura juste un Contrôle Terminal. Il fera la note de la matière pour le Semestre.

En lycée, les matières se suivent. Les mathématiques de Terminale sont la suite des mathématiques de 1ère, par exemple.

En Faculté, les matières sont plus ou moins indépendantes, mais parfois, le fait d'avoir bien acquis des matières précédentes (et surtout la méthodologie de travail) aide à la compréhension.

Par exemple, en Licence 1 de Droit, il y a une matière de Droit public appelé Droit constitutionnel, et ça peut aider par la suite dans certaines matières, même si ce Droit est indépendant.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'une matière, c'est souvent beaucoup plus indépendant de semestre en semestre qu'au lycée de trimestre en trimestre et d'année en année.

Par exemple, si tu étudies en première année Introduction aux sciences économiques et Introduction aux sciences de gestion, tu n'en entendras plus jamais parler les semestres suivants.

Certaines matières font exception, ce sont les matières qu'on appelle les fondamentales. En L1, au S.1, c'est souvent Introduction au Droit (privé, civil, etc... il y'a beaucoup d'appellations..) et Droit constitutionnel. En L1, S.2 c'est souvent Droit de la famille (droit privé) (on y étudie le concubinage, les fiançailles, le PACS, le mariage, le divorce, les filiations, l'adoption... notamment) (certaines facs font Droit de la famille et des personnes (où on y étudie les mineurs, majeurs protégés, protection du corps humain, etc)..) et Droit constitutionnel (Droit public).

Pour ces matières, les notations sont différentes. Comme pour les autres, les cours se font intégralement en amphithéâtre (votre ordinateur, votre non-obligation d'assiduité, tout ça..), sauf qu'il y a une différence fondamentale ; c'est que vous aurez un TD par semaine de la matière.

Ce TD permet de calquer un peu sur la méthode lycéenne tout simplement. A chaque séance de CM (Cour Magistral), un TD sera associé. Le professeur de TD (beaucoup appellent ça "Chargé de travaux dirigés)) expliquera ce que le prof de CM vous a déjà expliqué, et parfois, ça vous ennuiera.. parfois, ça vous aidera. Cela dépend de chacun. Et à côté de ça, vous

aurez une plaquette de Travaux Dirigés ;

En Introduction au Droit (S1) et Droit constitutionnel (S1 et S2), c'est souvent des textes doctrinaux. Soit ça donne un point de vue, soit ça donne une explication.

Il peut également y avoir des arrêts de jurisprudence. (De la Cour de Cassation, du Conseil Constitutionnel, du Conseil d'État..)

Je ne veux pas t'embrouiller dans des cours de Droit, mais la Cour de Cassation, c'est la Cour à la tête des tribunaux souvent affiliés au Droit privé. Le Conseil d'État est lui souvent affilié au Droit public (administratif, deuxième année). Cela, tu l'étudieras au L1 en Introduction au Droit.

Dans la plaquette de TD de Droit de la famille (S.2) là tu trouveras beaucoup plus d'arrêts de jurisprudence, et c'est une des seules matières de l'année qui ressemblera au cursus du Droit des années suivantes. Puisque le Droit de la famille est du Droit privé, alors on y trouve beaucoup d'arrêts de la Cour de Cassation (à la tête de la hiérarchie judiciaire), et quelques Tribunaux (TGI, TI..) ou Cour d'Appel (CA).

Bref, tu sais donc qu'il y a des TD, s'apparentant à des cours normaux, et des plaquettes de TD, avec des doctrinaux et des arrêts. TU étudieras ce charabia plus tard ! (Cassation, CE, C.C...)

Hé bien, à chaque Travaux Dirigés, votre professeur vous demandera de faire des devoirs. En Droit, c'est toujours Dissertation, Commentaire d'article / d'arrêt ou Cas pratique.

+ Une fiche de doctrine / d'arrêt, pour vous, sur chaque document de la plaquette de TD (qu'on se le dise, la plupart des étudiants ne trouvent même pas le temps de le faire.. mais pourtant, ça aide)

Et là.. comment c'est noté ? Hé bien là, ça dépend entièrement de votre enseignant responsable (celui qui fait le CM) et professeur de TD (celui avec votre petit groupe).. mais bien souvent, il y a un Galop d'essai (un contrôle semestrielle de TD) qui est important. (un peu comme un GROS contrôle de maths, gros coef. pour votre trimestre (ça dépend du choix du prof..))

Pour t'expliquer comment ça c'est passé ma première année, en

- Introduction au Droit (fondamentale 1er semestre), 33% de ma note était composée de l'oral (c'est le prof qui avait décidé), 33% du Galop d'essai et 33% de devoirs-maisons (ceux chaque semaine... (Dissert, Commentaire, Cas pratique)) Un devoir maison comptait donc 50% de ces 33%. Un des deux devoirs maison était involontaire. (Fallait donc faire ses devoirs chaque semaine jusqu'à être ramassé) L'autre volontaire (on choisissait le devoir où l'on pensait qu'on aurait eu la meilleure note possible..)

- Droit constitutionnel (fondamentale dans les deux semestres de la 1ère année), nos profs (TD et CM) avaient décidés de ne pas (faire) ramasser de devoirs-maisons, et donc on était libre quasiment de ne rien faire de l'année. Pour celui du Premier Semestre, j'avais un prof qui notait de la façon suivante ; 66 % le galop d'essai (Séance 7 / 10), 33% un contrôle de connaissance fait l'avant dernière séance. (Semaine 9 / 10). Pour celui du Deuxième Semestre, j'avais un prof qui notait de la façon suivante ; Galop d'essai 60%, Oral 20%, et Devoirs rendus (en volontaire seulement) 20%.

- Droit de la famille (Semestre 2). C'était 33% interro semestriel, 33% devoirs maisons (2, volontaires les deux), 33% galop d'essai.

- Histoire des institutions publiques (Une fondamentale de ma fac en Semestre 2), c'était 50% devoirs-maisons (2, volontaires), et 50% galop d'essai.

Tu vois, la notation dépend vraiment de chaque prof. Mais quoi qu'il en soit, au final, tu auras une note de TD, et elle comptera 50% de la note.

Comme au lycée, la chance joue un peu. Tu peux avoir des profs de TD merdiques et des supers géniaux. (Pour moi, j'avais eu 10 en Introduction au Droit et 10 en Droit constitutionnel en TD(s) premier semestre) (11,25 en Droit de la famille, 13,25 en Histoire des institutions publiques, et 8 en Droit constitutionnel au Deuxième Semestre).

En gros, vu que ça compte 50%, si j'arrive à dénicher un 17 / 20 à l'examen (Contrôle Terminal (CT)) d'introduction au droit du premier semestre, le Contrôle Continu (CC (le TD)) est pénalisant (Bah oui, il me descend à 13,5/20 dans la matière). Si j'ai 8, alors il sera valorisant. (Puisque ça monte à 9 / 20). (Pour info, j'avais eu 12 en Introduction au Droit, donc ma note CC a été pénalisante.)

Pour te dire mon premier semestre de L1 droit dans ma FAC, mes notes étaient donc :

- Introduction au Droit -fondamentale- : CC : 10 / 20, CT : 12 / 20. Note finale : 11/20. Coef 7. (Y'a marqué Admis pour cette matière)
- Droit constitutionnel -fondamentale- : CC : 10/20, CT : 08/20. Nota finale : 9/20? Coef 7.
- Introduction historique au Droit : 16,5/20 Coef 4. (vu que ce n'est pas une fondamentale, tu as compris que je n'ai fais juste qu'apprendre le cours de ma prof d'amphi que j'ai noté entièrement (puisque je vais à tous les cours, et je te le conseil (voir partie Conseil))
- Introduction aux sciences économiques : 16,5/20 Coef 3.
- Sciences Politiques : 11,5/20. Coef 3. (Alors là, j'aurai pu avoir beaucoup mieux, mais le prof CM était mauvais, il faisait en sorte de rendre tout plus compliqué, du coup, j'avais du mal à apprendre.. Mais une pote a réussi à avoir 20, alors comme quoi.. suffit d'apprendre un cours unique pour un contrôle unique quoi)
- Droit des personnes : 10/20. Coef 3. Là, j'avais appris assez bien, mais ma prof notait sévère. Elle aurait surement aimé quelques arrêts de jurisprudence (que j'aurai du apprendre). (voir Conseil)
- Espagnol : 5/20 (C'est un TD, malgré que ce soit pas une fondamentale, mais c'est comme au lycée, pas besoin d'épiloguer (surtout que je suis une buse en langue, et c'est pire en anglais, d'où mon choix !)) Coef 3.

Ce qui a fait 11,167 / 20 pour le Semestre, validé, on passe au suivant quoi.

Si jamais tu n'as pas 10/20, tu passeras au rattrapage pour les matières que tu as échouées. Le rattrapage n'est qu'un re-contrôle sur le même cours.

Vu la compensation annuelle (S1 avec S2, S3 avec S4, S5 avec S6), j'aurai même le droit à avoir 8,833 au deuxième Semestre.

Voilà comment ça se passe, comment ça se note en faculté, et tu as toutes les cartes en main pour bien t'organiser.

Quelques Conseils :

- Allez à tous les cours, même ceux que tu n'aimes pas. Ton cours, si il est complet, propre, cela t'aidera énormément à l'apprendre, surtout si c'est une non-fondamentale.
- Pas forcément être accroc aux livres (ce conseil est très personnel), mais ceux qui lisent plus que moi ont souvent des moins bonnes notes, puisque le prof posera forcément (ou presque) des questions de son cours à l'examen. Un cours maîtrisé est une bonne note garantie. D'où le conseil de ne pas en acheter.
- Pas forcément être accroc aux révisions pour les matières non-fondamentales pendant le

semestre, dans un premier temps. (Première GROSSE moitié du semestre (pour tous les semestres). N'oubliez pas que vous n'êtes pas évalués en cours de route. Toutefois, assister à tous les cours est important, essayez de comprendre et de retenir le maximum, sans le travailler à côté. (ou alors, relisez parfois, mais rarement, vous n'aurez pas assez de temps de toute façon, sauf pour ceux qui n'ont pas de vie). Quand vous commencerez à l'apprendre pour l'examen de fin de semestre, ça reviendra.

- Bien travailler ses Travaux Dirigés, et là encore, en L1, pas besoin réellement de livre pour cela. Vous avez bien pris le cours, vous avez les textes / arrêts liés à la thématique étudiée de la séance en question dans votre plaquette, c'est déjà amplement suffisant, voir déjà trop. Essayez de faire des fiches, c'est le bien. (mais parfois, pas forcément, pas nécessairement indispensables)

-> Bien comprendre comment votre professeur de TD note. C'est ça le plus important. Si vous voyez qu'il peut ramasser aléatoirement durant le semestre, alors il sera obligatoire d'effectuer un bon travail à chaque séance (et ça aide à l'examen finale de la fondamentale (qui sera aussi une Dissertation, un Commentaire de texte / d'arrêt (Dt famille), Cas pratique..)

-> S'assurer une bonne note de Contrôle Continu, ça aide pas mal pour la note finale.

- Petite deuxième moitié du semestre, commencer à bien apprendre les cours d'examen terminaux :) Parfois, la récitation par cœur apporte beaucoup de points.

- Bien sûr, avoir une organisation personnelle efficace, une bonne assiduité, tenter de bien comprendre la méthodologie des exercices de Droit. Vous êtes presque totalement libre de travailler ou pas, alors vous imaginez bien que c'est ça qui rince 65% d'étudiant en première année. On fait ce qu'on veut alors tout roule.. hé bien non, il faut savoir délimiter ses libertés.

- Vivre bien, bronzer quand il fait chaud, éviter de trop se prendre la tête, sortir, prendre du bon temps, bien dormir.. ! (donc sortie en boîte alors que vous devez vous lever à 8 heures, pas une bonne idée)

C'est important, vous êtes libres, il faut savoir en profiter, même si je viens de vous dire qu'il fallait délimiter sa liberté raisonnablement.

- Dès maintenant, éviter de penser que la Fac, c'est dur. Je suis issu de l'ancien STG et je m'en sors très bien. (STMG actuel). Et ne pas dire qu'en STG, nous faisons du Droit, car on fait pas ce qu'on fait en Licence. Par exemple, en STMG, on étudie pas du tout le Droit constitutionnel.

Et comme l'a dit bulle, il ne faut pas appréhender, tout simplement. Vous y arriverez si vous le voulez et vous échouerez si vous le voulez. (Surtout pour un S). (si vous êtes sérieux ou pas, quoi).

- Ne pas écouter forcément ceux qui disent qu'il faut absolument bien suivre l'actualité (journal, etc) pour comprendre le Droit ou réussir ses études de Droit, c'est absolument faux. Un étudiant qui ne suit aucune actualité (juridique ou autre) peut être brillant.

- Petite note de fin, il y a des étudiants en tous genres, vous vous entendrez avec certains, d'autres ne vous calculeront pas (y'a beaucoup moins de guéguerre qu'au lycée). Il y a des filles gourdaresses (qui font les belles), des filles modérées, etc.. C'est comme partout.

- Quant à la vie étudiante, pour finir, ben ça dépend de la fac. Pour la mienne, c'est Cours, allez bronzer au lac (oui, on a un énorme lac où je suis), allez au restaurant universitaire (car j'habite tout seul, alors c'est un peu un palliatif au désordre alimentaire de chez moi !), et allez

à la BU pour bien travailler. (Chez moi, je m'amuse à consulter Skype, des forums en tous genres, je regarde l'actualité politique et je joue pas mal, etc..).

Et les trams, qui relient ma fac au centre ville où j'habite.

Bref, la vie étudiante dépend de tes fréquentations et de la disposition de la faculté.

(Par exemple, je connais quelqu'un qui sort beaucoup le soir tard, chose que je déteste, (et d'ailleurs, aucun de mes amis n'aiment ; on se choisit bien !), qui va toujours chez des gens, reçoit des gens (habitait aussi seule dans une résidence étudiante (moi, non, j'habite dans une résidence d'agence (comme un locataire de 40 ans), et je travail à côté), etc.. et il s'en sort très bien aussi (faculté biologie par contre))

Vraiment, ça dépend des fréquentations, de ta personnalité, et des alentours de la fac.

Une petite dernière phrase pour la fin, la vraie fin ;

Les années d'étudiants en fac seront les meilleures années de ta vie, alors profite-en bien !

Par **Vad**, le **11/05/2015 à 15:05**

Bonjour,

Tout d'abord bon courage pour ton Baccalauréat

Je vais faire assez court, beaucoup de points ont déjà été abordé juste au dessus.

Par rapport à la mentalité, le fait qu'il n'y ait pas de numérisés change pas mal de chose par rapport à la médecine. Je n'ai jamais eu de problème au contraire beaucoup d'entraide dans mes td's, une bonne ambiance.

Après il y a une part de chance bien entendu, selon le groupe que tu auras, ta faculté..etc.

La question des livres est compliqués. Pas forcément nécessaire mais ça ne peut pas faire de mal. Si tu veux absolument commencer avant prend un livre d'introduction au droit (les bases). ça ne sert à rien de commencer directement tes matières fondamentales pendant l'été (à mon avis) si tu t'y attelles sérieusement pendant le semestre

Pendant le semestre par contre, j'irais à l'encontre de ce qui a été dit juste au dessus. Pour moi les livres ont été très importants. ça dépend des chargés de td.

Mais pour mon cas se limiter au cour pour des disserts par exemple était impossible si on souhaitait avoir une "bonne note" et même la moyenne n'était pas forcément atteignable. Tu verras ça au feeling de toute façon, mais si tu en as besoin emprunte les à la bu pas besoin d'acheter les livres !

Si tu as d'autres questions! :)

Par **moinozyon**, le **11/05/2015 à 20:21**

Bonjour,

Un grand merci pour toutes ces précisions ! Je me sens vraiment rassurée et après tout, on verra bien ce que l'avenir me réserve !

Je vous remercie d'avoir pris du temps pour répondre, ça m'aide beaucoup.

Pour les livres je pense en acheter un (histoire de voir un peu la chose) que je lirais pendant les grandes vacances (sans prise de tête !)

Sinon une question me viens en lisant le message d'Alexis91: quand ce fais le choix des cours non-fondamentaux ?

Et j'ai entendu que le sport peut rapporter un bonus, est ce vrai ? Je sais que ce n'est pas une perte de temps mais pensez vous que ça vaut le coût ? (je me vois mal ne pas faire de sport mais si le sport proposé par la fac n'est pas "intéressant" j'en ferais à coté, que me conseillez vous ?) Et quand s'inscrit-on ?

Merci beaucoup en tout cas, encore et encore !

Je vous souhaite de réussir vos partiels et vos années !

Par **Emmanuel Bayang**, le **12/05/2015 à 19:12**

une bonne année académique en licence1 va fondamentalement conditionner la suite de ton parcours.comme petit conseil,sois passionnée dans ton travail et cherches a tout pris a réussir ta première de droit;crois moi tu ne le regrettera pas.Surtout beaucoup de courage!!!

Par **Dragon**, le **12/05/2015 à 20:04**

Bonjour,

pour les choix des matières, ça se fait lors de l'inscription finale un peu avant la rentrée et le choix peut être modifié pendant environ deux semaines après la rentrée.

Le sport peut apporter des points en plus à titre de matière optionnelle ; mais ce choix n'incombe qu'à toi si tu aimes le sport ou si tu veux des points en plus vas-y! (mais il ne faut pas croire, ce sera seulement des 0.X en plus pas plus).

Enfin les dates d'inscription varient selon les facs, renseigne-toi sur le site de la fac que tu souhaites intégrer.

Sinon, les révisions de pré rentrée sont, à mon sens, inutiles, l'année sera amplement suffisante pour réviser ; la vie étudiante peut être géniale si tu rencontres les bonnes personnes et si tu ne t'enfermes pas dans tes cours (car la fac de droit c'est loin d'être le baigne ; depuis ma L1 je sors plusieurs fois par semaine toutes les semaines sans exception et je n'ai jamais redoublé pour le moment) ; et la prise de note dépend des préférences de chacun, me concernant l'ordinateur a vite pris le dessus!

En tout cas, bon courage et surtout : profite bien de tes années facs!

Par Yn, le 13/05/2015 à 10:43

Premièrement, utilise la fonction recherche du forum, tu as beaucoup de sujets qui traitent de la fac de droit, du travail à fournir, etc. Pour résumer en une ligne : la fac, c'est la liberté, à toi de trouver ton rythme, ta méthode, n'hésite pas à expérimenter des choses. Surtout, retiens qu'un travail régulier et organisé est impératif. Normalement, le rythme devrait te changer du lycée, prépare-toi à beaucoup travailler.

Pour les livres, c'est fonction de chacun, note que tu auras un accès gratuit et illimité via le site de ta fac pour consulter des ouvrages, les cours de l'UNJF, etc.

Pour "l'avant fac de droit", achète un livre d'introduction au droit, à lire tranquillement sans prise de tête pendant les vacances. C'est toujours un plus, tu auras déjà une idée de l'organisation générale du droit (sa définition, ses matières, l'organisation des juridictions, etc.)

Je reviens par ailleurs sur une affirmation qui doit vraiment être tempérée.

[citation]En lycée, les matières se suivent. Les mathématiques de Terminale sont la suite des mathématiques de 1ère, par exemple

En Faculté, les matières sont plus ou moins indépendantes[/citation]

C'est un peu rapide, certes les matières ne sont pas toutes liées en L1 et en L2, notamment les matières mineures qui n'ont pas toute un grand intérêt.

Par contre, si tu apprécies la formation juridique dans son ensemble (L1 - M1, après c'est différent), les matières étudiées en privé en public s'enchaînent logiquement : le droit des obligations permet d'étudier le régime des obligations, les contrats spéciaux, puis le droit des sûretés, etc.

Surtout, tu as des notions étudiées dès la L1 que l'on retrouve dans toutes les matières (consentement, nullité, etc.)

Donc, sur le long terme, les matières étudiées, notamment les majeures, se superposent. Il est impératif de ne pas les oublier d'une année sur l'autre, surtout le droit des contrats.

Chaque année, certains des mes étudiants de M1 ont des notes catastrophiques car ils ne se rappellent plus des notions basiques de L2.